



Vous venez d'emménager ?

Pour la collecte des déchets ménagers, CONTACTEZ LE SICTOM DE LA RÉGION DE CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE

Pour bénéficier du service public de collecte des déchets ménagers, vous devez prendre contact avec les services du SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire afin de créer votre dossier et choisir votre mode de collecte des ordures ménagères.



**LE SAVEZ-VOUS ?
LE SERVICE DE COLLECTE
DES DÉCHETS MÉNAGERS
EST UN SERVICE PUBLIC
OBLIGATOIRE.**



- ▶ En porte-à-porte avec un **bac de 80, 120, 180, 240, 360 litres** au choix selon la composition de votre foyer.
- ▶ **En apport volontaire avec un badge d'accès** à l'ensemble des colonnes ordures ménagères du territoire.
- ▶ Le tri des emballages en verre, du papier et des emballages en plastique, métal et carton se fait dans les colonnes d'apport volontaire réparties sur l'ensemble du territoire.

Pour contacter le SICTOM et créer votre dossier :

Merci de privilégier autant que possible les démarches sur place et par mail, le standard téléphonique du SICTOM est très sollicité et difficilement joignable.

Rendez-vous sur place à l'accueil :

Rue Saint Barthélémy - ZI Saint Barthélémy
45110 Châteauneuf-sur-Loire

Lundi et jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h
Mardi de 9h à 13h et de 14h à 18h30
Mercredi et vendredi de 9h à 13h

Par mail :

sictom@sictom-chateauneuf.fr

Par téléphone : 02 38 59 50 25

Le standard est joignable aux horaires d'ouverture de l'accueil

Vous pouvez prendre rendez-vous avec un agent grâce à l'application ClicRDV accessible sur www.sictom-chateauneuf.fr

